

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-399 du 30 Novembre 1994

Portant approbation du Budget Prévisionnel d'Exploitation et du Programme d'Investissement de la Loterie Nationale du Bénin, pour l'Exercice 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU L'Ordonnance N° 6/PR/MFAE du 23 Mars 1967 portant création de la Loterie Nationale du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994, portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 89-165 du 08 Mai 1989 portant approbation des statuts de la Loterie Nationale du Bénin ;
- VU Le Décret N° 93-44 du 11 Mars 1993 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances ;
- SUR Proposition du Ministre des Finances ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Novembre 1994 ;

SECRET :

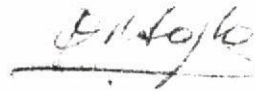
Article 1er. - Sont approuvés le Budget Prévisionnel d'Exploitation et le Programme d'Investissement Exercice 1994 de la Loterie Nationale du Bénin tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 Novembre 1994

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



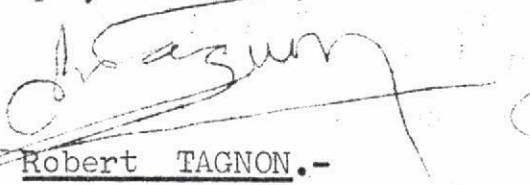
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la
Présidence de la République, Chargé
de la Coordination de l'Action Gou-
vernementale et de la Défense Nationale,



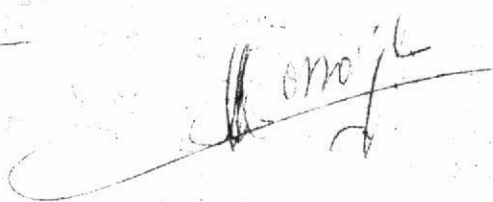
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Plan et de
la Restructuration Econo-
mique,



Robert TAGNON.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CC 2 MEPR-DN 4 MPRE 4 - MF 4 AUTRES
MINISTERES 17 - SGG 4 CF-IGF-DGBM-DGID-4 UNB-ENA-FASJEP 3.-